

T2137 - 388 - 4,00 F

# le monde libertaire

rédaction  
administration  
3 rue ternaux  
75011 paris  
tel: 805 34 08  
ccp publico  
1128915 paris

N° 388 JEUDI 12 FÉVRIER 1981 4,00 F

hebdomadaire

Organe de la Fédération Anarchiste

(Adhérente à l'Internationale des Fédérations Anarchistes)

# L'ÉTAT CRIMINEL

## Six têtes en quête d'un Président

**S** E sont-ils jamais mis, seulement en pensée, à la place de celui qui est là, au moment où le lourd tranchant qui tombe mord la chair, rompt les nerfs, brise les vertèbres... Mais quoi ! Une demi-seconde ! La douleur est escamotée... Horreur ! (« Le Dernier Jour d'un condamné », Victor Hugo).

Dans les prisons de France, six condamnés à mort attendent !... Attendent quoi ? Les humeurs de la Cour de Cassation, les aléas d'un nouveau verdict en cas de renvoi, le fait du Prince ?

Oui, je sais, le sieur Romério nous l'a dit, « Que messieurs les assassins commencent ». En vérité, on tue beaucoup depuis les origines ! Avec discernement (sic), pour la patrie, pour la gloire, pour la religion, pour Dieu, pour le parti, pour que les hommes vivent ou tout simplement pour ne pas être tué ! Dans aucune de leurs activités, les hommes n'ont déployé autant d'imagination, autant d'ingéniosité, autant de cynisme, que pour justifier l'injustifiable : le meurtre ! Mais rien n'est parfait sur cette terre et les six qui attendent paraissent paraître comme la bavure, le déchet qui n'a pas su tuer en s'intégrant dans le créneau qui justifie, mieux, qui sanctifie le crime ! A la réflexion, ceux-là sont rejetés de la confrérie du meurtre. Ils se sont placés en dehors du rituel. « Que messieurs les assassins tuent dans les normes », pourrait préciser cette fripouille de Romério qui a eu, ou qui pourrait avoir eu, quelques têtes bien propres, bien nettes, bien dans les us et coutumes, à son actif ! Mais, me direz-vous, pour ces six-là qui ont tué et qui attendent la mort, c'est leur problème ! Minute ! La mort des autres, c'est le problème de tous. S'en débarrasser en expliquant que nous sommes tous des morts en sursis et qu'elle nous guette, ne résoud aucun des problèmes, sinon celui que le premier des meurtriers, Dieu ou la larve qui traquait la proie pour grandir et devenir l'homme, a imprimé l'humanité à partir de sa nature propre et de la culture qu'il s'est inventée pour revêtir le crime de décence.

suite page 8

**J'ABDIQUE**

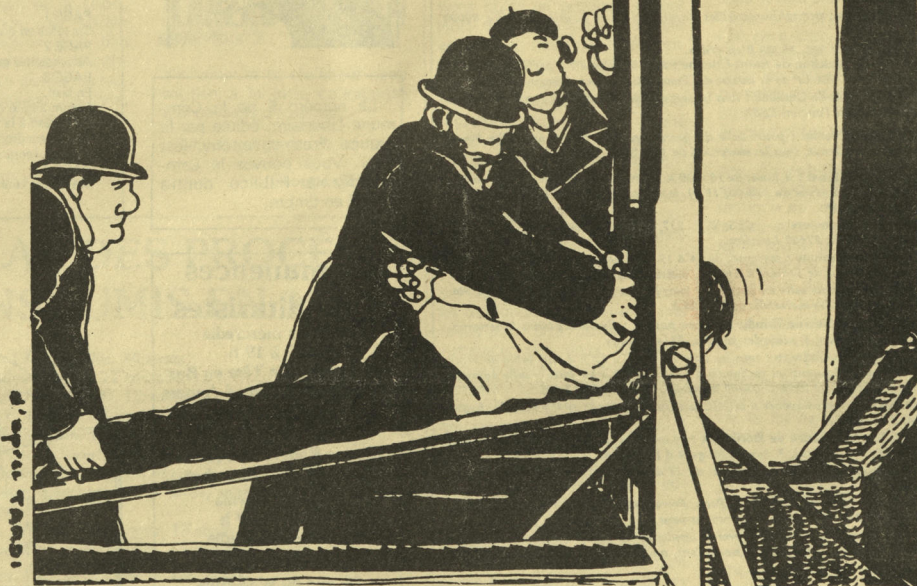
**TU TE VENGES**

**IL, ELLE SE TAIT**

**NOUS JUGEONS**

**VOUS CONDAMNEZ**

**ILS ASSASSINENT !!**



**ABOLISSEONS LA PEINE**

**DE MORT**

Pop. 2520



## Liste et permanences des groupes de la Fédération Anarchiste

### PROVINCE

AINSE : ANIZY-LE-CHATEAU  
 ALLIER : MOULIN - IZEURE  
 ARDECHE : AUBENAS  
 AUBE : TROYES  
 AUDE : NARBONNE  
 B.-D.-R. : MARSEILLE - AIX  
 DOUBS : BESANCON  
 EURE : EVREUX  
 GARD : GROUPE DEPARTEMENTAL  
 GIRONDE : BORDEAUX - CADILLAC  
 HERAULT : BEZIERS  
 ILE-ET-VILAINE : RENNES  
 LOIRE-ET-LOIRE : TOURS  
 LOIRE : ST. ETIENNE  
 MAINE-ET-LOIRE : ANGERS  
 MOSELLE : METZ  
 NORD : LILLE - VALENCIENNES  
 OISE : CREIL - BEAUVAIS  
 ORNE : ARGENTAN  
 PYRENEES-ATLANTIQUES : BAYONNE  
 - BIARRITZ  
 HT-RHIN : MULHOUSE  
 RHONE : LYON  
 LOIRE-ATLANTIQUE : NANTES  
 MANCHE : CHERBOURG  
 LOT-ET-GARONNE : AGEN  
 SEINE-MARITIME : LE HAVRE - ROUEN  
 SOMME : AMIENS  
 VAR : REGION TOULONNAISE  
 VENDEE : GROUPE LIBERTAIRE VENDEEN  
 HTE-VIENNE : LIMOGES  
 YONNE : FEDERATION DEPARTEMENTALE  
 BELGIQUE  
 SUD-LUXEMBOURG

### RÉGION PARISIENNE

PARIS : 11 groupes répartis dans les arrondissements suivants : 2°, 5°, 6°, 7°, 10°, 11°, 13°, 14°, 15°, 16°, 18°, 19°, 20°.

### BANLIEUE SUD

- FRESNES-ANTONY  
 - LES ULIS  
 - MASSY-PALASEAU  
 - ORSAY-BURES  
 - RIS-ORANGIS  
 - MASSY  
 - VILLEJUIF  
 - MONTROUGE

### BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES  
 - MONTREUIL, ROSNY  
 BANLIEUE OUEST  
 - NANTERRE - LA DEFENSE  
 - VERNEUIL, LES MUREAUX

### BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN  
 - DOMONT  
 - ARGENTEUIL, COLOMBES  
 - SEVRAN, BONDY

### LIAISONS

La Seyne-sur-mer, Laon, Aine, Soissons, Cannes, Grasse, Ardennes, Salon, Caen, Angoulême, Marennes-Oléron, Saintes, Vierzon, Ajaccio, Bégard, Valence, Concarneau, Le Vigon, Brest, Montpellier, Sète, Châteauroux, Sassenage, Isère, Jura, Blois, Vendôme, Le Puy, Florac, Laval, Noyon, Hénil-Baumont, Bas Rhin, Le Mans, Thion-les-Bains, Nord Seine-et-Marne, Maulé, Parthenay, Montauban, Hyères, Poitiers, Nord Haute-Vienne, Vosges, Toulouse.

### LIAISONS PROFESSIONNELLES

- LIAISON DES POSTIERS  
 - LIAISON DES CHEMINOTS  
 - LIAISON DU LIVRE  
 - CERCLE INTER-BANQUES  
 - LIAISON ORTF  
 - LIAISON INSTITUT DE SONDAGES

\*\*\*\*\*  
 Groupe départemental du Gard : écrire à CCES, B.P. 3044 - 30002 Nîmes-Cédex.  
 Groupe de Troyes : pour tous contacts, écrire à Claude Garcia, B.P. 2141, 37021 Tours-Cédex.  
 Groupe de Rennes : le mardi soir à partir de 20 h à la MJC La Paillette.  
 Permanence F.A. d'Angers : tous les vendredis de 17 à 19 h à la librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poiliers à Angers.  
 Groupe de Marseille : le samedi de 14 à 17 h, 3, rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.  
 Groupe Région toulonnaise : le samedi de 15 h 30 à 19 h au local du Cercle Jean Rostand, rue Montebello à Toulon.

Groupe l'entraide (Havre et région) : dans les locaux du CES, 16, rue Jules Tellier au Havre, permanence les lundis, mercredis et samedis de 18 à 19 h.  
 Groupe du 11° : permanence à Publico, 3, rue Ternaux, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.  
 Groupe d'Amiens : permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens.  
 Liaison Blois : BP 962, 41009 Blois cédex.  
 Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne : tous les samedis à partir de 15 h, au local, 15 bis, CNT-SIA-LP de la Bourse du Travail, Cours Victor Hugo à St-Etienne.  
 Groupe Soleil Noir de Cadillac : tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES).

Groupe Eugène Varlin : petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, (15°), Métro Boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 h.  
 Groupe Louise Michel : le lundi de 18 à 20 h, le mercredi de 16 à 19 h (en même temps que la permanence du collectif IVG), le samedi de 17 à 19 h, 10, rue Robert Planquette, Paris 18°.  
 Groupe Evreux-Louviers : - CES, B.P. 237, 27002 Evreux-Cédex; - F.A., 2, rue Roger Jourdain, 27400 Louviers.  
 Groupe Fresnes-Antony : mercredi de 14 à 19 h, samedi de 10 à 19 h, dimanche de 10 à 13 h, 34 rue de Fresnes à Antony, métro : Antony (tél. 668-48-58).  
 Groupe du 14° : petite salle du patronage laïc, 72, ave Félix-Faure (Paris-15°), Métro Boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 h.

Groupe libertaire Sevran-Bondy : adresse postale : Cercle d'Etudes Libertaires, centre Alfa de Bondy, 3, allée des pensées, 93140 Bondy.  
 Groupe d'Anizy-le-Château : tous les samedis de 10 à 12 h à leur table de vente sur le marché de Soissons, et les lundis à partir de 20 h au local - salle communautaire du moulin de Paris, 02000 Merlieux, (tél. (23) 80-17-09).  
 Groupe des Ulis : permanence à la MJC des Ulis, tous les 2° et 4° jeudis de chaque mois, de 20 h 30 à 22 h.  
 Groupe Sébastien Faure de Bordeaux : le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.  
 Liaison Angoulême : tous les samedis de 14 à 17 h dans son local, 19, rue des Acacias.

Groupe Voline : 26, rue Piat, 75011 Paris. Permanence le 1° et 3° jeudi de chaque mois de 19 à 20 h 30, et samedi sur rendez-vous.  
 Groupe de Grenoble : tous les premiers vendredis du mois (souffle 08-05-81), rue Berthe de Boisseaux, Maison des Associations, ancienne Bourse du Travail de Grenoble, 2° étage, salle Est.

Pour toute prise de contact avec les groupes de la F.A., n'hésitez pas à écrire aux R.I., ou bien venez à la PERMANENCE DES RELATIONS INTÉRIEURES, le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 3, rue Ternaux, Paris 11° (M° Oberkampf) - Tél : 805-34-08.

## COMMUNIQUÉS

Cheminot ! *Vote Libre* revient, nous avons besoin de vos articles rapidement. Prenez contact, c'est urgent. Écrivez aux RI qui transmettront.

Un groupe est en formation sur Yzeure dans l'Allier. Les libertaires de la région peuvent prendre contact s'ils sont intéressés par la propagande des idées libertaires. Écrire aux RI, pour le groupe d'Yzeure.

Un deuxième groupe se constitue sur Toulon; il s'appelle « groupe Action Directe FA de Toulon ». Afin de le contacter, il tiendra des permanences tous les samedis de 15 à 19 heures au local du Cercle Jean Rostand (L.P) rue Montebello, immeuble Lamar, Toulon, derrière la gare.

Le groupe du 14° arrondissement de Paris tiendra désormais une permanence à la petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure (15°), métro Boucicaud, tous les mercredis de 19 à 20 heures.

La nouvelle adresse de la liaison de Blois est désormais : BP 962, 41009 Blois Cédex.

Le groupe Kropotkine, momentanément privé de local à compter du 1er janvier 81 (le propriétaire n'aime pas les anarchistes) demande à tous les sympathisants de le contacter provisoirement aux ventes du ML, le jeudi à la gare du Val, le vendredi à la gare centrale de 17 h 30 à 19 h.

Le groupe de Montrouge invite les personnes intéressées par la propagande anarchiste dans les communes de Bagneux et bien sûr de Montrouge, à prendre contact avec lui par l'intermédiaire des RI.

Un groupe est en formation dans le 4° arrondissement : le groupe du Marais. Pour tout contact, écrire aux RI, qui transmettront.

Les RI, vous informent de la création d'une liaison à Châtelleraut.

Habitants de Sarcelles et proche banlieue, si la formation d'un groupe libertaire vous intéresse, écrire aux RI (pour le groupe de Sarcelles en formation) vous permettra de prendre contact.



Le numéro 9 de la Commune Libertaire, éditée par le groupe Fresnes-Antony, est paru. Vous pouvez le commander à Publico contre 1,40 F en timbre.

### Permanences antimilitaristes

Tous les mercredis de 17 à 19 h à la librairie La Tête en Bas 17, rue des Poiliers à Angers  
 Tous les samedis de 14 à 15 h 10, rue Robert Planquette Paris 18° (M° Blanche)  
 Tous les mardis de 18 h à 19 h tous les vendredis de 19 h à 20 h  
 26, rue du Wab-Billy Metz - Tél. 74.41.58

Directeur de publication Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n° 55 635  
 Imprimerie « Les marchés de France » 44, rue de l'Ermitage, Paris 20°  
 Dépôt légal 44 149 - 1er trimestre 1977  
 Routage 205 - Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

## "OCCUPEZ-VOUS DE VOS AFFAIRES." (AUTOGESTION)\*

\*C'est le moyen que se donnent les travailleurs pour gérer la production les échanges et la répartition, basés sur les besoins de la population, supprimant ainsi l'état et toute exploitation économique.  
**Fédération anarchiste, 3 rue Ternaux 75011**

Le groupe Jacob vient d'éditer un autocollant 2 couleurs sur l'autogestion. Format 8 x 11,6. Prix 10 F par paquet de 50; 0,20 F l'unité jusqu'à 50.

## « LA RUE » N° 29 VIENT DE PARAÎTRE Spécial autogestion

Sommaire :  
 L'autogestion, par Maurice Joyeux;  
 Si l'autogestion était un fascisme rampant, par Marc Prévotel;  
 quelles organisations et pour faire quoi, par Thyde Rosell;  
 l'anarchisme et l'autogestion, par le groupe Malatesta;  
 la société autogérée par Roland Bosdeveix;  
 notre temps : le symbolique et le politique dans la révolution portugaise par Joa Freire.

## L'ARMÉE : ça tue ça pollue ça rend con

Fédération Anarchiste 145 rue Amiel Paris 11°  
 Autocollant édité par le groupe Berneri  
 Prix : 1, 50 F l'unité, 1 F au-dessus de 10 ex.

### Sommaire

PAGE 1	La Pergola...
Six têtes en quête d'un président	Justice et société
PAGE 2	PAGE 5
Activités des groupes FA	Justice et société
PAGE 3	Mollie Steimer
En bref	PAGE 6
Communiqué de presse	Informations Internationales
Le Larzac à la MJC d'Evreux	PAGE 7
Bilan des procès d'insoumis	Libre, spectacles, BD
Vent de sectarisme dans la CGT	PAGE 8
PAGE 4	Six têtes en quête d'un Président
A Boulets Noirs	

## Abonnez vous !

### LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration : 3 rue Ternaux 75011 Paris  
 Tél. 805.34.08

ABONNEMENT DE SOUTIEN : 250 F CCP Publico 11 289 15 Paris

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

(à retourner 3 rue Ternaux 75011 Paris France)

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

à partir du N° ..... (inclus). Pays .....

Abonnement  Recouvrement  Abonnement de soutien

Reglement (à joindre au bulletin):

Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande et 4F en timbre poste.



## en bref...en bref...

Querelle de clocher dans le Périgord. Un conseil municipal récemment élu vient de démissionner pour contester les directions préfectorales...

Déménagements de la brigade de gendarmerie d'un bourg à l'autre d'où perte potentielle de cinq clients pour les commerçants.

La grève généralisée pour empêcher l'exode rural commencera-t-elle au pays des truffes ?

Un débat sur le mouvement ouvrier dans l'entre-deux guerres, le stalinisme et les camps, se déroulera le vendredi 13 février, à 20 h 30 à la librairie « La Gryffe », 5, rue Sébastien Gryffe, 69007 Lyon.

Ce débat sera animé par Moshé Zalman qui fut un ouvrier juif polonais « épris du communisme » du temps de Staline, qui découvrit la hiérarchie, la corruption, l'oppression dans la « patrie des travailleurs ».

Thierry Duneau et Pierre Contissa seront de nouveau jugés le jeudi 12 février,

à la Cour d'appel de Douai, pour « refus d'obéissance ». Ils ont refusé de tirer des tracts politiques pour le député PS dont ils dépendaient durant leur temps de service civil. Venez nombreux à ce procès, afin de dénoncer l'utilisation abusive des objectifs de conscience et la « maquillage » politique qui se cache sous cette affaire, entraînant une répression de plus en plus antimilitariste. Des télégrammes de soutien peuvent être envoyés au Président de la Cour d'appel, 95900 Douai.

Le groupe de la Région toulonnaise organise vendredi 27 février à 20 h 30 au Centre culturel Jacques-Laurent

à la Seyne/Mer, une réunion-débat : « Les anarchistes face aux élections ».

Le CNAL, Comité national d'Action laïque se mobilise pour lutter contre la dégradation du statut de l'école laïque et le renforcement du contrôle des enseignants.

Pour tous contacts : Marc Prévotel, Poste Restante, 91400 Orsay.

Cinq cents francs d'amende, c'est la peine prononcée contre T. Duverger et P.-Y. Selles, du groupe Sacco-Vanzetti de la FA, inculpés de l'article 257 du Code pénal. Ils remercient les personnes venues les soutenir durant l'audience du 3 février.

Daniel Thiebaut, ex-directeur de publicité d'Objection, passera en procès le 16 février 81 à la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de Paris.

Les chefs d'inculpation sont : propagande du statut d'objet et incitation à l'insoumission. Venez le soutenir durant le procès.

Alain Foukas, déserteur à l'ONF, passera en procès le 25 février à la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Toute personne désirant le soutenir est priée de réserver sa place auprès de Janou Lacaze, nouveau chef d'état-major des Forces armées.

Un nouveau-né dans la presse écolo : *Ecologie-mensuel*. Il sortira en plus de leur numéro hebdomadaire.

L'UPF organise à Suresnes à la MJC Léo-Lagrange, 43, boulevard Henri Sellier, le 20 février à 19 heures, une soirée antimilitariste avec le concours de nombreux groupes de folk, rock et autres chanteurs.

Les séances du TPFA de Metz ont lieu tous les mardis et mercredis : 31 rue de Cambout.

Les prochaines séances du TPFA à Paris auront lieu les 16 et 19 février à 13 heures.

N'oubliez pas, pour écrire au GSD, d'inscrire : c/o Petas 464, 75065 Paris, cédex 02.

L'entreprise Delhorneau, qui a des vues sur le futur chantier de Plogoff, vient de licencier un de ses techniciens dont la voiture portait l'autocollant « Non au nucléaire ». Qui a dit que le nucléaire allait créer des emplois ?

Vendredi 30 janvier, un insoumis total, Didier Hervé, a été arrêté à la gare de Brest, alors qu'il distribuait des tracts dénonçant l'armée.

Le groupe libertaire Armand Robin apporte son soutien total et salue le courage de Didier Hervé, et demande à la population brestoise et à la classe ouvrière de soutenir sa lutte, ainsi que celle de tous les antimilitaristes qui se battent contre la guerre et son support immédiat : l'armée.

## Communiqué de presse

A Brest, la Fédération Anarchiste et le groupe libertaire Armand Robin organisent une manifestation le samedi 14 février aux Halles Saint-Martin pour l'abolition immédiate de la peine de mort et contre son remplacement, comme le prévoient certains projets, par la prison perpétuelle ou par la mort douce sous forme de piqûre ou encore par la lobotomie du cerveau : (coupage des centres nerveux).

Face à ce crime légalisé au service de la barbarie, la Fédération Anarchiste et le groupe libertaire Armand Robin appellent tous les sympathisants anarchistes et toutes les associations, syndicats et organisations attachées à la défense de la liberté et des Droits de l'Homme à montrer leur refus de cautionner par le silence et la passivité la légalisation du meurtre.

**NON A LA PEINE DE MORT — NON A LA BARBARIE !**  
Rendez-vous le samedi 14 février à 15 heures aux Halles Saint-Martin.

Fédération Anarchiste de Brest  
Groupe libertaire Armand Robin

## EXPOSITION

LE LARZAC  
A LA MJC D'ÉVREUX

Larzac, dix ans d'affiches : c'est le titre d'une expo réalisée par le Comité Larzac de Paris. Dix ans d'affiches qui symbolisent le bras de fer entre l'Etat, ses militaires et les paysans de ce plateau qui veulent vivre et travailler au pays. Dix ans de lutte au Larzac, c'est le symbole d'un vaste mouvement de lutte contre la boulimie territoriale d'une armée qui est déjà le premier propriétaire foncier de France.

C'est cette lutte que le groupe d'Evreux de la Fédération Anarchiste, en collaboration avec l'atelier sérigraphique de la maison des jeunes et de la culture, fait vivre en présentant cette expo. A travers des documents présentés s'expriment la révolte, le refus, le soutien. Ici et là, à Beauvais ou à Dijon, l'affiche annonce une soirée-débat, la projection d'un film « bourré de vitamines », la création d'une pièce sur la Larzac, une journée nationale d'actions, une marche sur Paris ou un chantier de volontaires.

L'exposition présente des expressions originales et diver-

ses qui, cousues l'une à l'autre, amplifient la protestation tandis que des photographies viennent témoigner de la vie rude et simple des paysans du Larzac.

Cette expo sera pour notre groupe une manière attrayante



d'informer et de réaffirmer notre soutien à la lutte courageuse des paysans du Larzac.

Oui, ils garderont le Larzac !

(Groupe d'Evreux)

BILAN DES PROCÈS  
D'INSOUMIS EN 1980

Le 24 avril, Ch. Bareille, 24 mois;  
le 20 juin, Gilles Carrec, 17 mois;  
le 24 juin, Dominique Rols, 12 mois;  
le 27 juin, J.-F. Parisis, 18 mois dont 16 avec sursis;  
le 11 juillet, Jossierand, 18 mois;  
le 15 juillet, Pascal Sœur, 20 mois, Metz;  
le 25 juillet, Xavier Bauchy, 15 mois;  
le 12 septembre, Lamberieux, 4 mois, maintien de ses biens sous séquestre, Lyon;  
le 31 octobre, François Rodriguez, 18 mois dont 14 avec sursis;  
le 5 novembre, Bruno Bernardin, 18 mois;  
le 2 décembre, Pascal Bacque, 2 ans, Metz.

Le TPFA reconnu comme étant le plus dur est celui de Metz. Des ex-soldats, Wananebecq, Mailhet, Hogon, Fraisse et Neali prirent 20 mois d'emprisonnement, plus interdiction de l'exercice des droits civiques et de famille pendant 5 ans. De plus, accusés de mutilation volontaire suite à une grève de la faim. Le TPFA de la 1<sup>re</sup> Région militaire avait bien travaillé ce jour-là !

Pour cette année, il a été rendu 7 461 affaires et 8 042 inculpés en TPFA dont environ 5 000 désertions... Entre janvier et mai 80, la France a perdu pour son armée de l'air : 16 hommes et 13 avions.

## SYNDICATS

VENT DE SECTARISME  
DANS LA CGT

**C**HASSEZ le naturel, il revient au galop, c'est ce qui a été confirmé par le comité confédéral national des 2 et 3 décembre 1980.

Le rapport du Bureau confédéral par Henri Krasucki montre avec évidence une reprise en main de la centrale par l'appareil stalinien et par ses alliés inconditionnels que sont les curés (prêtres-ouvriers et jésuites) qui sont prêts à toutes les bassesses pour parvenir aux postes de direction de la centrale. Cela ne doit pas nous étonner, les émules de Marx et de Richelieu n'ont-ils pas un point commun de taille, leur besoin maladif d'ordre, de discipline et d'autorité ? Les grands espoirs (bien timides encore) qu'avaient amenés les travaux du 40<sup>e</sup> congrès sont jetés aux orties. L'unité, l'unité d'action, qui fut toujours le principal cheval de bataille de la CGT, même aux moments les plus sombres de son histoire, est reléguée au magasin des accessoires.

Faisant référence aux luttes actuelles, les participants (à part quelques rares exceptions) donnent dans le triomphalisme le plus écœurant où le cocorico et le nationalisme chauvin coulent à flot. Un programme revendicatif qui n'a que la valeur d'exister, mais dont on ne parle jamais est ressorti des archives poussièreuses et brandi comme l'arme suprême pour justifier l'alignement sur le PC aux présidentielles. Deux dirigeants de poids, René Buhl et Jacqueline Lambert, sont débarqués en route et quittent le Bureau confédéral dans lequel, par les questions qu'ils se posaient et par leurs divergences avec la ligne actuelle, ils devenaient gênants. Il faut lire entre les lignes, mais ce n'est un secret pour personne à la CGT, que ces deux militants refusaient l'abandon de l'unité syndicale et l'alignement (une fois de plus) pour les présidentielles, ce qui ne devait plus se produire après les remous créés par la prise de position de la centrale pour les législatives de mars 1978.

Le 40<sup>e</sup> congrès avait été clair sur cette question. O'importent les résolutions, ne sont-elles pas faites pour être violées ? Pour remplacer ces deux militants, Séguy pouvait-il prendre un communiste ? Cela aurait été un peu gros. Alors, une fois encore, rien de mieux qu'un bon apôtre de catholique, Alphonse Veronès, pur et dur, et surtout d'accord sur toute l'orientation actuelle de la confédération.

## Les effets dans les syndicats

Depuis ce CCN « historique », les effets commencent à se faire sentir à la base. Les travailleurs sont désabusés, les syndiqués, les militants non communistes (et ils sont nombreux) ne sont pas enthousiasmés pour s'engager dans cette campagne. Les inconditionnels qui refusaient jusqu'alors d'aborder les problèmes d'orientation qu'ils qualifiaient de pur passe-temps pour philosophes, tant ils craignent les idées qui ne sortent pas toutes faites, de la rue Lafayette,

passent maintenant à l'attaque et provoquent la discussion sur ces grandes questions. Ils découvrent, stupéfaits, qu'il y a des incompréhensions pas seulement d'ordre mineur, mais sur le fond. Mais, ne parlons plus d'orientation, mais de ligne, d'une ligne dure, patriotique comme l'a bien définie Séguy dans son discours de clôture, d'une ligne qui doit descendre, doit passer coûte que coûte.



Ces interventions se heurtent le plus souvent à l'indifférence, quand ce n'est pas à l'hostilité des syndiqués et militants qui, ne se sentant pas concernés, refusent d'être manipulés. Les discussions deviennent souvent orageuses quand les partisans de la ligne Séguy-Krasucki insistent lourdement, lancent des attaques, cherchent la faille, la preuve d'un complot anti-CGT. Bien sûr, on proclame sur tous les toits qu'à la CGT on donne libre cours à la discussion, que l'on permet à toutes les opinions de s'exprimer, on a le droit d'avoir des opinions ou des idées différentes, les statuts affirment que chaque adhérent a le droit d'avoir des idées politiques, philosophiques ou religieuses différentes, à la condition toutefois (non écrite dans les statuts) que ces différents courants de pensée se rangent sans broncher sous la houlette de l'idée orthodoxe. C'est la constatation que l'on peut faire en cette période pré-électorale. Nul doute que dans les semaines qui vont venir cette situation va s'aggraver, amenant des frictions de plus en plus dures au sein de la centrale. Car, ne nous y trompons pas. Ce patriotisme CGT réclamé par Séguy n'est autre qu'une tactique de repli de la centrale qui, se sentant menacée, rejette toute discussion, toute recherche de la vérité en dehors de la voie qu'elle a choisie une fois pour toutes, celle du PC.

Le sectarisme devient une arme protectionniste contre les idées du dehors qui peuvent amener les adhérents à se poser des questions sur le bien-fondé de la ligne actuelle. Que l'on ferme la forteresse n'y changera rien, il est trop tard, la contestation est à l'intérieur du bastion, de là l'agressivité des dirigeants qui connaissent la situation globale et en sont inquiets.

Dans cette affaire, les anarcho-syndicalistes ont un travail particulièrement important à mener, celui de démystifier, de montrer aux travailleurs la véritable voie de la réussite : l'unité réelle à la base, par-dessus les divisions de chapelles syndicales, le refus de participer à la foire électorale. Rien que pour cela, nous avons du pain sur la planche.

Claude CRÉTOIS



## A BOULETS NOIRS

### Ivres de sang !

Un récent sondage nous l'apprend : plus de 60% de nos citoyens se considèrent pourtant comme le fleuron de l'Europe réclament à grands cris la peine de mort.

On nous parle de crise, mais pourtant la France semble bien vivante et la foule vibre intensément à tout ce qui correspond à ses bas instincts.

Un crime exécuté dans les règles de l'art avec ventre et gorge ouverts, un viol d'enfants avec des raffinements sadiques, des coups de couteaux par-ci, des coups de revolver par-là, des dépeçages de cadavres en morceaux, voilà qui passionne

le grand public... mais rien ne le fera autant palpiter que la décapitation des six pauvres mecs qui attendent actuellement leur tour dans les geôles !

Alors, de grâce, qu'on en finisse avec ces exécutions en catimini, comme si notre société en avait honte. Maintenant, faut couper cabèche sur la place publique pour que les honnêtes gens — surtout eux — puissent assister au spectacle aux premières loges.

Ah ! la France n'est pas morte, elle a encore du sang dans les veines ! En attendant, je vais à la chasse. Merci *France-Soir* !

**Le Toréador**  
(groupe d'Amiens)

## AVORTEMENT

### LA PERGOLA OU LE PROCÈS DE LA LOI VEIL

QUI se souvient aujourd'hui des iniquités de la loi Veil; à part quelques groupes femmes, quelques comités avortement et contraception qui réclament l'ouverture de centres IVG dans les hôpitaux de l'assistance publique ? L'opinion publique se tourne vers d'autres lieux. La justice, quant à elle,



n'oublie pas cette fameuse loi Veil, veuille à son application et puni par l'emprisonnement qui-conque transgressera la loi et la morale. Le procès La Pergola illustre parfaitement le problème de l'avortement en France.

La Pergola — clinique privée du 18<sup>e</sup> arrondissement — aux mains de médecins et gestionnaires véreux, venait en aide aux femmes en détresse. Beaucoup de femmes voient se retourner contre elles le laisser-aller des hôpitaux (les dossiers traînent et les délais légaux sont dépassés). Le pouvoir médical demeure une forteresse infranchissable : combien de médecins mentent aux femmes qui viennent les voir ? Oh, pas de gros mensonges, ils ne sont pas sûrs, ils laissent traîner les choses. Combien de services d'accueil hospitaliers renvoient de femmes sous des prétextes plus ou moins fallacieux ? Combien d'hôpitaux ne se sont pas encore préoccupés de créer un service IVG digne de ce nom ? La Pergola est la résultante directe de cet état de fait. Elle ne pose pas trop de questions, ne se préoccupe pas des délais légaux, pratique des avortements aux limites du danger (fait faire des accouchements prématurés dans des conditions alléatoires). Des médecins véreux, des financiers sans scrupule ou d'autres médecins militant pour l'avortement se retrouvent sur le banc des accusés et risquent de longues années de prison. Ce n'est pas de pratiquer des avortements hors de prix dont ils sont

accusés, non, c'est de transgresser la loi et la morale. Des parents sont également accusés de complicité puisqu'ils ont autorisé un avortement hors-norme pour leur fille mineure.

Nous n'avons pas à défendre certains médecins ou financiers, mais nous dénonçons une loi qui permet que des Pergola vivent — et bien — ou que le planning continue à organiser des départs en cars à l'étranger. La morale du million ou de l'aiguille à tricoter : tel est le choix qui se pose aujourd'hui pour des milliers de femmes.

La loi Veil n'a rien résolu; le proclamer ne suffit pas à aider des femmes à refuser la maternité. Ce ne sont pas de simples banderoles ou des éditoriaux qui feront admettre le droit des femmes à l'existence. Se battre pour une maternité désirée, pour que la femme soit maîtresse de son corps, c'est réclamer des centres IVG là où ils n'existent pas, c'est ne pas abandonner un combat aux aléas de l'opinion publique. Défendre les médecins de la Pergola, non pour ce qu'ils sont, mais bien parce qu'ils sont jugés



par rapport à une morale que nous combattons et parce qu'ils transgressent la loi et qu'ils viennent en aide aux femmes abandonnées par la loi Veil; c'est avant tout permettre que les Pergola-usines-avortoirs se transforment en de véritables hôpitaux accueillant les femmes désirant se faire avorter, et ce, dans les délais qu'elles ont choisis.

Thyde ROSELL

## JUSTICE

# JUSTICE ET SOCIÉTÉ

PLUS que jamais, la Justice au service du pouvoir dominant semble être devenue le terrain où se joue l'avenir des futurs rapports de force entre les gouvernements et leurs « sujets ». Les rapports de force étant, en l'occurrence, à l'avantage des instances dirigeantes, puisque celles-ci ont réussi sans aucun problème à faire promulguer des lois dont le caractère sclérotique n'est plus à démontrer.

Les lois « Sécurité et Liberté », la loi sur l'affichage, le discours inquiétant de VGE devant la Cour de cassation, toutes choses qui montrent bien que le pouvoir entend museler les populations à l'aide de son instrument de pré-dilection qu'est la Justice. Il est vrai que, prenant prétexte de l'insécurité générale où se trouverait la France, ces lois semblent constituer le remède administré par les gouvernants. En fait, l'insécurité dont on nous rebat les oreilles ne correspond à rien, la criminalité n'a pas augmentée, mais par contre il est certain que le malaise d'insécurité générale est un pur produit des médias aux ordres de Giscard. Il s'agit de faire peur pour justifier un renforcement du pouvoir judiciaire. Pour mieux comprendre ce qu'est la justice dans la société actuelle, à quoi elle correspond dans le système répressif général, il apparaît important d'analyser ce qu'on appelle « la justice de classes ».

Si l'épithète de « justice de classe » peut sembler bien simplificateur pour désigner l'ensemble d'un appareil judiciaire, il n'en demeure pas moins que cette expression usitée traduit un raccourci la réalité de cette institution, véritable garde-fou des privilèges économiques, de la morale bourgeoise, du statu quo social.

La « justice » a pour tâche essentielle de protéger la propriété bourgeoise, la richesse produite par l'ensemble du travail collectif, que les nantis s'approprient au moyen de cette rapine qu'est le salariat.

Dans une société où les situations matérielles engendrent des modes de comportement, la transgression du consensus social se traduit par des délits économiques. Ce qui est appelé « criminalité » n'est jamais que le moyen que se donnent les plus défavorisés pour essayer de sortir de leur condition matérielle insoutenable. On voit se dessiner le rôle de régulation des tensions sociales dévolu à la justice. La société de classes, profondément inégalitaire et engendrant des exacerbations en conséquence, a vu se forger un appareil de protection en corollaire. Il s'agit de la sorte de soustraire (pour un temps déterminé), hors du domaine social, les individus constituant un tant soit peu un danger pour la pérennité du système de propriété.

« La justice est pour les riches », entend-on souvent ; c'est une évidence qu'il est des plus faciles à partager. C'est ainsi que dans l'esprit même de la loi rejaillit la ségrégation manifeste qu'établit cette institution. Un délit économique commis par un ou-

vrier sera qualifié de « vol ». Les opérations financières frauduleuses commises par les nantis seront appelées « escroqueries ». Ce terme étant, en l'occurrence, une façon de reconnaître des circonstances atténuantes puisqu'il contient l'idée de duperie, d'exploitation de la naïveté d'autrui. Le vol, lui, se verra plutôt affublé de l'étiquette de crapulerie.

Justice de riches, outil de perpétuation de l'ordre existant, moyen qu'utilise l'Etat pour semer son « terrorisme », l'appareil judiciaire est tout ceci. Si l'analyse théorique est nécessaire et importante, elle ne suffit pas à faire prendre conscience de cette réalité tangible qu'est la justice. Aussi, au-delà du domaine spéculatif, la meilleure façon de « sentir » la médiocrité, la bêtise de l'institution judiciaire, c'est bien d'aller voir dans les salles d'audience et d'approcher cette réalité infâme que constitue un procès. Un procès, c'est d'abord une vaste bouffonnerie, un véritable cirque où tous les acteurs ont leurs rôles et répartie bien définis.

Le spectacle est intangible et obéit à des rites, à un cérémonial sans surprise. Ce qui frappe dans tout ceci, c'est le caractère intimidateur, voulu et étudié, qui s'en dégage. Première constatation : la justice est affaire de professionnels et « d'initiés » ; elle est donc sans prise pour quiconque n'a pas accès à son langage, à ses conventions. Il convient maintenant d'isoler les différentes composantes « humaines » qui orchestrent le spectacle.

#### Le président

Personnage central de l'« office » se composant un masque neutre, car se voulant impartial. Le président de séance représente le droit pénal. Il doit prendre ses décisions en toute connaissance de cause et sans favoriser une partie plus qu'une autre. Cela fait, il est bien évident qu'il prend ses décisions en fonction des principes moraux et idéologiques de la société dont il est le garant. Véritable protecteur des mœurs et de l'idéologie bourgeoise, rempart de la propriété capitaliste, pourfendeur des dévants quels qu'ils soient. Ce sinistre personnage chef d'orchestre du « terrorisme judiciaire », il représente l'Etat partout où celui-ci est menacé. Il est donc le serviteur zélé et docile du pouvoir dominant.

#### Le procureur

Le procureur, quant à lui, représente la « société » ; il s'arroge le droit de défendre le bien public, c'est-à-dire l'ensemble des intérêts de la collectivité. Sinistre farce, bien sûr, puisqu'en l'occurrence, c'est bien de la richesse et du patrimoine de l'élite qu'il s'agit. Il est vrai que depuis bien longtemps, les gouvernants essaient de faire croire qu'ils prennent les décisions au nom du peuple qu'ils régissent.

Le procureur, à l'audience, brille par la médiocrité, la bassesse et la démagogie de ses arguments; heureusement, d'une certaine façon, pour ses victimes (les prévenus) car il perd de la

sorte une grande crédibilité auprès du président du tribunal.

#### L'avocat

Il est important de s'attacher davantage sur l'avocat, car il illustre à lui seul et davantage encore que les autres acteurs du cirque judiciaire, le degré de pourriture et d'hypocrisie qui règne dans les tribunaux. Ce rapace en robe noire agit la plupart du temps, cela va sans dire, pour des raisons de profit et de profit maximum; c'est dire à quel point son client ne l'intéresse qu'en fonction de ce qu'il lui rapporte financièrement, ou de la réputation de bon plaideur qu'il peut lui apporter. Peu lui importe que son client soit innocent ou coupable, peu lui soucie pour quelle raison il a agi : à ce niveau, il partage pour le délinquant le même mépris que n'importe quel autre magistrat. Sans aucune intégrité, faisant du mensonge (comment pourrait-il en être autrement) une pratique, tout ceci traduit une personnalité fautive, fuyante, bref un individu s'adaptant tel un caméléon, aux circonstances.

En général, ce qui frappe à l'écoute des plaidoiries d'avocats, non pas celles des procès d'Assises qui sont du grand art, mais bien celles des procès de correctionnelle qui sont la majorité des affaires judiciaires, ce qui frappe donc l'attention, c'est la grande médiocrité, l'extrême débilite des arguments fournis de la part de l'avocat. La plupart du temps, les avocats plaident sur un mode restreint de justifications invoquant la maladie mentale, l'enfance malheureuse, l'immaturation de leur client. Remarquable est également le ton de résignation, d'humble respect devant la machine judiciaire, incarnée par le président de séance.

Ceci est fort explicable car, effectivement, un avocat fait partie intégrante du terrorisme judiciaire. Il ne peut adopter une autre méthode de défense pour son client, retirant son substantiel profit de la misère d'autrui, et donc trouvant son compte dans l'état des choses existant : c'est-à-dire l'inégalité économique engendrant la délinquance. Il n'est aucunement question pour lui de poser les vrais problèmes, car cela serait, pour lui, remettre en cause la finalité de son rôle et surtout les privilèges qui sont les siens. Les avocats étant souvent issus des milieux sociaux favorisés, et de par leur situation professionnelle, constituent une élite, un fort esprit de solidarité les anime envers la société de fric. Ces personnages participent au camouflage des problèmes fondamentaux. Ils évacuent, par leur plaidoirie à l'audience, la réalité d'un ordre social, seul responsable de la criminalité qu'il engendre.

suite page 5

#### SIC

*La seule question qui me tourmente est de savoir si j'ai les qualités intellectuelles requises pour être président.*

Jean ROYER

(à l'occasion de Présidentielles)



# JUSTICE ET SOCIÉTÉ

suite de la page 4

Les prévenus, par leur résignation, leur hébété à se trouver dans un cadre si paralysant, de par leur morale simpliste : « J'ai commis un délit, il est normal que je paie », ne font que cautionner et légitimer toute cette comédie tragique dont ils sont les victimes. S'il y a bien des individus n'ayant aucune conscience de vivre au sein d'un système barbare et pourri, c'est bien parmi les « illégaux » peuplant les geôles de Peyrefitte qu'il faut chercher.

## La justice et les femmes

Éclairer l'idéologie qui anime la justice envers les femmes, c'est aussi démontrer les schémas réactionnaires de cette institution. À travers l'exemple des femmes vu par la justice, c'est en fait la dénonciation de l'idéologie bourgeoise véhiculée au sein des tribunaux qui se trouve posée.

Comme la société, dont la justice est un des remparts, l'idée de la femme qu'expriment les juges est des plus conservatrices : épouse, reproductrice, mère responsable, douce, compréhensive, désintéressée, telle est la conception en vigueur. Aussi, il est des plus difficiles pour la justice d'avoir à juger des délinquants qui, manifestement, dérangent ces schémas. La solution pour les juges étant de déresponsabiliser la femme, de lui trouver des circonstances atténuantes. En règle générale, la « clémence » dont bénéficient les femmes de la part des juges s'explique ainsi : il est certain que les juges préféreraient recourir à l'internement psychiatrique. Il est difficilement supportable pour eux de se trouver en face de femmes ne correspondant pas aux schémas sécurisants. La plus parfaite illustration de ceci en est que, lorsque des femmes ont à comparaître pour des crimes de sang, passionnels ou autres, la haine de la justice n'a plus de bornes. Le spectacle d'une femme-assassin est insupportable pour les juges, et lorsque celle-ci essaie d'expliquer et de légitimer son acte, alors s'en est fini pour elle. La transgression de la morale phallogratique se traduit, pour la femme, par une très lourde peine qui est bien supérieure à ce qu'il en aurait été pour un homme pou : un délit comparable.

Il y a quelques temps, les féministes réformistes ont cru pouvoir résoudre le problème du viol par les tribunaux. C'est ainsi que pour elles, la répression allait enfin pouvoir résoudre la situation. Grâce à une habile campagne, en exploitant tous les procédés des violeurs, elles réussissaient à obtenir d'impitoyables sanctions. La justice, à leurs yeux, était devenue progressiste dans la répression. La cause des femmes pour ce problème était entendue. Pourtant, force a été d'admettre, à ces féministes, que le recours à la justice n'était pas une panacée et aboutirait à l'impasse. Car si les violeurs étaient condamnés à 15 ou 20 ans de réclusion criminelle, les problèmes n'étaient pris dans les salles d'audience, la justice réprimait, et rien de plus. Le changement de position des féministes est la plus parfaite illustration que décidément, il n'y a rien à attendre de profond de la part d'une institu-

tion toujours aussi réactionnaire. Si les violeurs font 20 ans de prison au lieu de deux mois, ce n'est certainement pas le résultat d'une prise de conscience d'une justice phallogratique, mais cela traduit des pressions et des ordres d'instance supérieure face à une opinion publique demandant plus de rigueur.

Il vaut mieux ne pas avoir affaire à la justice quand on est une femme, il en est de même quand on est immigré par exemple. Les peines prononcées lorsque l'on comparait avec un teint mat et un accent sont le double de celles habituellement prononcées pour le même délit. Phallograte et raciste, la justice est tout ceci.

## Justice et militantisme

C'est effectivement un gros problème pour les juges d'avoir affaire à des militants; voici des individus reconnaissant leurs ac-

constitue l'affrontement judiciaire et des suites financières découlant de tout ceci. Affronter la société à travers son outil de prédilection, c'est faire, d'une manière ou d'une autre, son jeu. Il est pourtant parfois inévitable et important de mener ce combat « juridique ». La justice étant le miroir des rapports de force à un moment donné, du résultat d'un procès peut dépendre toute une jurisprudence, tout le sort d'un combat futur.

Justice au service des nantis, outil de la société inégalitaire, la justice, comme toutes les autres institutions répressives, n'a de justification qu'en fonction de la société de classes.

Si la criminalité est l'affaire d'inégalités, une société anarchiste, qui représente l'exemple le plus achevé d'égalité sociale, aura résolu le problème de la délinquance. Certains diront peut-



tes, les légitimant et qui plus est, remettant en cause la société et sa justice. Déresponsabiliser est la tactique qu'emploie la justice; il s'agit de trouver tout ce qui pourrait criminaliser l'acte militant. Cela est d'autant plus difficile pour les juges, car les militants font bloc et n'ont de cesse d'apporter une riposte collective.

L'institution judiciaire s'attaque à l'individu et non aux idées et aux groupes; elle tire sa force de la terreur qu'elle fait naître chez l'individu lorsqu'il est seul. Face à une riposte collective, il en va autrement; comme tous les régimes fascistes et leurs institutions, elle tient à sa respectabilité, aussi, toute publicité et remise en cause lui fait peur. Elle peut du reste se permettre d'être exceptionnellement indulgente lors de procès-tribunaux, car elle se rattrapera et frappera ailleurs sur les délinquants dont l'individualisme et le manque de conscience de classe font des victimes expiatoires.

Un procès étant un champ social des plus révélateurs, certains ont voulu voir à travers l'affrontement judiciaire un moyen de faire reculer l'Etat et de poser les vrais problèmes; c'est ainsi qu'est né le concept de guérilla juridique. Y a-t-il une guérilla juridique? Libre est d'admettre que l'on ne peut considérer le terrain juridique comme favorable à l'affrontement de classes. Si la mobilisation et le bruit créés autour d'un procès sont des plus intéressants, il n'en va pas de même de la terrible tension que

être qu'il existera quand même des déviants, et qu'alors le problème, s'il n'aura pas la même acuité qu'actuellement, se posera quand même. En admettant l'existence d'une criminalité dans une société libertaire, il est certain que ce n'est pas à l'aide de tribunaux et de prisons que le problème sera résolu. Une société qui en est réduit à de tels expédients est un constat d'échec. Si des délits sont commis et les responsables trouvés, il appartiendra de soulever le problème à la base, c'est-à-dire au sein de la commune. Les deux parties en présence, les « déviants » et la population devront essayer de trouver les causes de tels actes et le moyen d'arriver à ce qu'ils ne se produisent plus. C'est donc une prise en charge des problèmes par ceux qui en sont les protagonistes. Le débat ainsi instauré permettra, on l'espère, de résoudre le litige et surtout de permettre qu'il ne se renouvelle pas. Autrement, il est bien évident que pour les coupables, une récidive entraînerait l'exclusion de la collectivité, puisqu'en l'occurrence, il s'agirait de la part des individus délinquants d'une rupture de fait d'un pacte associatif.

Tout cela peut sembler bien mythique. Pour nous anarchistes, il nous semble en tous cas bien meilleur d'instaurer une franche confrontation plutôt que d'envoyer dans les oubliettes les problèmes et les individus les créant.

Groupe Fresnes-Antony

# MOLLIE STEIMER

MOLLIE Steimer est morte le 23 juillet 1980 d'une crise cardiaque, dans sa maison de Cuernavaca (Mexique).

Mollie faisait partie de ces derniers anarchistes du temps passé, de ce monde des exilés politiques du Mexique, dont on pourrait citer les noms de Léon Trotsky, Victor Serge, ou encore Jacob Abrams. La réputation de Mollie Steimer était internationale.

Née le 21 novembre 1897, dans le village de Dunaevsky (au sud-ouest de la Russie), Mollie émigra aux USA avec ses parents et ses cinq frères et sœurs en 1913. Arrivée à New York à l'âge de quinze ans, elle travailla dans une usine de confection pour aider sa famille. Elle commença alors à lire des ouvrages politiques et découvrit bientôt Bakounine, Kropotkine et Emma Goldman. Vers 1917, Mollie devient anarchiste.

Lorsque la révolution russe éclate, elle se lance à corps perdu dans l'activité de propagande et rejoint un groupe de jeunes anarchistes regroupés autour du journal yiddish clandestin : *der Shturem* (l'Orage). Malgré éternelles dissensions, le groupe parvient à s'organiser et crée alors un nouveau journal, *Frayhayt* (Liberté), dont la devise est inspirée de Thoreau : « Vene regirung iz di beste, velkhe regirt in gants nitt ». (Le meilleur des gouvernements est celui qui ne gouverne pas). En tant que collectif, le groupe édite et distribue son journal clandestinement, pour la bonne raison que le gouvernement fédéral l'interdit, en particulier à cause de son opposition à « l'effort de guerre américain », et de son orientation pro-soviétique. Il proclame entre autres en première page : « Der ayntsigere gerechter krig is di sotsiale revolutsie ». (La seule guerre juste, c'est la révolution sociale). Le groupe imprimait le journal à la main, le pliait et le distribuait en pleine nuit dans les boîtes aux lettres de la ville. Les autorités locale et fédérale furent bien vite au courant de ces activités, mais ne pouvaient les empêcher, jusqu'à ce qu'un événement intervienne...

Cet événement, c'est l'arrivée de troupes américaines en Russie au printemps et en été 1918. Le groupe Frayhayt voit dans cet événement, une manœuvre contre-révolutionnaire et s'y attaque par des tracts rédigés en yiddish et en anglais qui appellent à la grève générale les travailleurs américains. Chacun de ces deux tracts était imprimé à cinq mille exemplaires. La police investit les locaux de la 104<sup>e</sup> rue et saccage l'appartement, alors que Abrams et Schwartz sont arrêtés et sauvagement passés à tabac. Finalement, Schwartz, Abrams, Lachowsky, Lipman et Mollie Steimer sont interpellés pour violation de l'Espionage Act (décret contre l'espionnage) qui vient d'être voté par le Congrès. L'affaire constitue un symbole de la répression des libertés civiles aux Etats-Unis; ce fut la première persécution importante perpétuée sous le couvert de l'Espionage Act. Ce fut une des violations les plus flagrantes des droits constitutionnels de cette période où régnait la psychose du « péril rouge » après la Première Guerre mondiale.

Avant la conclusion du procès d'octobre 1918, Mollie Steimer prononça un discours violent et brillant dans lequel elle expliquait ses idées politiques : « Par anarchisme, déclarait-elle, j'entends un nouvel ordre social, où personne n'aurait le pouvoir, où personne ne serait gouverné par autrui. La liberté individuelle prévaudra au sens propre du terme. La propriété privée sera abolie. Chaque personne aura véritablement la possibilité de se dé-

velopper elle-même, à la fois physiquement et moralement. Nous n'aurons plus à nous battre pour notre existence quotidienne comme nous le faisons à l'heure actuelle. Personne ne vivra sur le produit de l'autre; chacun produira selon ses moyens et ses besoins. Au lieu de suer sang et eau pour gagner de l'argent, nous travaillerons pour l'éducation et la connaissance. Alors qu'aujourd'hui les peuples du monde entier sont divisés en groupes différents, que l'on appelle nations, alors que les nations se défient mutuellement, nous, les travailleurs du monde entier, nous nous tendrons les mains d'un amour fraternel. Pour l'accomplissement de ce dessein, je jeterai toutes mes forces, et s'il le faut, donnerai ma vie ».

Le juge Clayton condamne malgré tout les trois hommes à vingt ans d'emprisonnement et à payer une amende de mille dollars. Mollie, elle, est condamnée à quinze ans d'emprisonnement et à cinq cents dollars d'amende. Ayant fait appel, les quatre anarchistes sont alors libérés sous caution en attendant le résultat de l'appel. Mollie reprend aussitôt ses activités. Aussi, est-elle constamment harcelée par les autorités : elle est arrêtée huit fois en onze mois, gardée à vue, relâchée, de nouveau arrêtée, parfois sans aucune charge contre elle. A la fin de 1919, Mollie profite du retour d'Emma Goldman à New York, après deux années au pénitencier de Jefferson, pour lui rendre visite. C'est le début d'une amitié qui durera toute sa vie. Mollie Steimer était, pour Emma, le type même de la révolutionnaire russe sous le règne du Tsar : honnête, simple et idéaliste, « qui sacrifierait sa vie avant même d'avoir commencé à la vivre ». Emma la décrit comme une femme « minuscule à l'allure étrange, qui avait la taille et les traits d'une Japonaise ». Emma Goldman ajoutait : « Elle a une volonté de fer et un cœur tendre, mais des idées arrêtées. C'est une sorte d'Alexandre Berkman en jupons ».

La cour suprême appuya la première condamnation de Mollie et de ses camarades... Deux avocats, Louis Brandeis et Olivier Wendell Holmes déclarèrent alors : « Des sentences de vingt années d'emprisonnement ont été infligées pour la publication de ces deux tracts que les accusés avaient obtenu le droit de publier que le gouvernement en avait le droit pour la Constitution des Etats-Unis ».

En avril 1920, Mollie est transférée au pénitencier de Jefferson (Missouri) où Emma Goldman avait été détenue avant son exil avec Berkman en décembre 1919. Mollie y restera dix-huit mois. Depuis son procès, sa vie est marquée par le malheur : son frère est mort de maladie et son père décède à la suite du chagrin que lui a causé l'emprisonnement de Mollie. Pourtant, elle se refuse au désespoir et ses convictions en sont fortifiées. Weinberger, leur avoué, s'efforce d'obtenir, avec l'aide du Comité de libération et de défense des prisonniers politiques, leur libération et leur exil en Russie. Abrams et Lipman sont d'accord, mais Lachowsky et Mollie Steimer y sont par principe opposés. Jacob Abrams, exaspéré par son entêtement, confie à Weinberger : « Tu dois l'approcher comme un bon chrétien, avec une bible de Kropotkine ou de Bakounine. Autrement, tu ne réussiras pas ! »

Finalement, Weinberger obtient gain de cause et les quatre prisonniers sont relâchés à condition qu'ils quittent définitivement les Etats-Unis pour l'URSS... et qu'ils payent leur voyage.

(Fin de la première partie)  
(Secrétariat aux Relations Internationales)





# informations internationales



## IMAGINE : IRLANDE OUTTA CONTROL\*

**B**ELFAST — « Si pure, si légère... regardez votre poison ». L'affiche publicitaire de la Vodka Cassack, un verre à pied, réceptacle de serpents, frappe à vrai dire l'imagination des buveurs d'alcool, bien que les Nord-Irlandais ne soient pas les plus gros consommateurs du Royaume-Uni. Les moyens employés pour détourner l'attention des gens de Belfast sur la véritable responsable de l'empoisonnement de la vie dans les six comtés du Nord, la présence des troupes anglaises d'occupation, ne s'arrêtent pas là. L'Ulster Television ne manque pas d'humour lorsque, à la fin des émissions, elle fait appel à la reine Elisabeth II, toujours montrée en visite dans la capitale, pour souhaiter une nuit paisible (*peacefull night*) aux téléspectateurs irlandais. La ponctuelle apparition de Sa Majesté tourne à l'insulte. La chaîne radio-télévisée britannique inonde aussi l'Irlande du Nord du message de paix de l'Anglais John Lennon, qui, à deux mois de sa mort, place toujours *Imagine* en tête de son hit-parade. Les sollicitations britanniques envers les Irlandais sont ainsi, le quotidien s'acharne et ensanglante bien autrement.

L'occupation britannique se perpétue. La priorité demeure le retrait des troupes de Londres. Seul le repatriement des vingt-cinq mille mercenaires en service de répression en Irlande peut, en fait, préfigurer le début d'une solution politique de la guerre ici ouverte, là larvée, que l'on mène depuis des décennies. L'occupation, ce ne sont plus des raisons d'ordre stratégique ou des séquelles de prestige colonial. Les Anglais eux-mêmes n'entendent plus payer le coût très élevé de l'armée en Irlande du Nord.

Une solution globale du conflit n'étant pas pour aujourd'hui, une évolution politique pouvait compter, début janvier, sur au moins deux faits nouveaux. A côté de la nécessité impérative du départ des troupes anglaises, s'impose en effet l'urgence de répondre aux dures conditions de détention de plusieurs centaines de prisonniers républicains. Surtout à cause de la non-concession du statut de détenus politiques et des formes de lutte organisées et menées dans les camps de Long Kesh et de Armagh, hommes et femmes unis dans l'action. Tout en reconnaissant que seule une amnistie totale est à même de résoudre le problème, l'arrêt de la grève de faim jusqu'au bout et de la grève de l'hygiène (*la dirty protest*) avec le transfert dans des cellules propres qui s'en est suivi, quoique toujours en cours, avait permis quelques améliorations des conditions de vie dans les prisons et une chute de la tension à l'extérieur. De récents événements, tel le mitraillage, par un commando de loyalistes protestants, de Bernadette Devlin, ancienne leader des droits civils (il y a une dizaine d'années à Belfast), et les deux exécutions par l'IRA d'anciens députés protestants, ont vite rappelé la dure réalité d'une guerre que beaucoup aimeraient oublier.

A Belfast, on a appris à continuer de vivre. Les temps de guerre sont longs et maigres. Un centre super-sûr, parce que super-protégé (au gré de M. Peyrefitte !), avec des barrières qui s'élèvent à chaque coin de rue, de forts gorilles bien accueillants avec des détecteurs à métaux aux

main, à l'entrée de n'importe quel magasin, les fouilles et perquisitions qui s'enchaînent tous les cent mètres et permettent un minimum de vie... commerciale, fait contraste avec les lointains quartiers catholiques qui abritent, surtout la nuit, une existence autonome. Les super-ménages de la loi et de l'ordre, qui patrouillent dans les immeubles-fantômes vides du centre-ville, n'ont pas intérêt à s'aventurer dans certains districts. Il existe ainsi un vide de pouvoir, une voie libre à l'auto-organisation. Les très jeunes, 13-18 ans, se réunissent en bandes; on les appelle *Houdes*, à cause de leurs bonnets. Ils tombent dans la délinquance pour tuer l'ennui et le manque de perspectives. Ils attaquent les biens, de même que les personnes, surtout les vieux. D'une façon partielle et fort discutée intervient là l'IRA qui n'hésiterait pas, d'après ce que l'on m'a raconté, à briser, à l'aide de la mitrailleuse, les genoux de ces malheureux jeunes gens. Il suffit d'avoir une carte à envoyer pour s'apercevoir que Belfast n'est pas une ville comme les autres. Pas question de trouver une boîte à lettres. Elles ont disparu, sacrifiées à une sécurité que les Irlandais ne reconnaissent pas leur. Ceux qui ont l'occasion d'emprunter la nationale A1, qui relie Belfast à Dublin, doivent s'attendre à un minimum de trois *check-points*. Trois barrages routiers sur cent soixante kilomètres, ce n'est pas mal.

**Bas salaires et coût élevé de la vie**  
Belfast est pauvre. Dans certains secteurs de la capitale, le chômage atteint 30% de la population active. Une des causes les plus importantes de la pauvreté de l'Irlande du Nord, ce sont les bas salaires. Un tiers des familles ne dispose pas même de revenus au niveau des besoins fondamentaux à satisfaire. Une pareille précarité entraîne des conditions de logement indécentes. L'*Housing executive survey* (1978) chiffre à 75% le secteur urbain de Belfast au-dessous d'un minimum de confort. Les quartiers populaires de Belfast ressemblent à un terrain vague sans solution de

continuité. Il n'y a pas d'herbe qui pousse ni de fleurs aux balcons. On joue au foot dans des rues déchaussées, en dribblant dans la boue et parmi les voitures. Il y a beaucoup de tristesse, brisée ici et là par d'énormes inscriptions à la peinture blanche, « Smash H blocks », en soutien à la lutte des détenus républicains ou à la guerre de l'IRA. Cependant, les gens sont plus que gentils, disponibles pour fournir un renseignement ou même pour accompagner quelque part leur visiteur. Et pour parler... pour partager.

Les plus bas salaires ne sont pas compensés, en Irlande du Nord, par un coût de vie inférieur. Au contraire; le chauffage est plus cher; l'électricité coûte 22% de plus et, en général, la vie d'un ménage nord-irlandais est majorée de 8% par rapport à ceux de Grande-Bretagne. Rappelons que les salaires en Ulster sont inférieurs de 11% en moyenne à ceux perçus par les Britanniques.

**Un choix de femme**  
Pour la femme irlandaise, dont le salaire permet souvent d'éviter de justesse le seuil de la pauvreté, l'activité économique est surtout à mi-temps. La force de travail féminin à temps partiel a, ces dernières années, augmenté de 84%, tandis que l'emploi féminin à plein temps a chuté de 5%. Pour les femmes avec enfants, d'autre part, l'accès à l'emploi est rendu difficile par la non-possibilité de les confier à des garderies. Pour les 72% de moins de 5 ans, il n'y a aucune structure d'accueil.

Les problèmes ne s'arrêtent pas là pour autant. Egalité de fait avec l'homme, libre usage des produits et méthodes contraceptifs, libre disponibilité de son corps... pour les mouvements féministes de l'Ulster et de l'Eire, la lutte pour l'émancipation totale et sans conditions, quoique commencée, est loin d'avoir acquis une force et une autonomie déterminantes. Sur la femme irlandaise pèse remarquablement l'hypothèque de l'Eglise catholique et de ses doctrines, d'une famille toujours nombreuse, des difficultés de vivre non mariée. L'usage des contraceptifs est surveillé et quasi maudit. Le cas échéant, pour avorter, annuellement trois mille femmes n'ont que le choix de se rendre en Angleterre; cent sterling, plus voyage et séjour. Ce n'est pas évident pour toutes. Même si l'Ulster fait partie de la Grande-Bretagne, la loi de 1967 sur l'interruption volontaire de grossesse n'est pas appliquée en Irlande du Nord. « Women in Media », un groupe qui se bat pour que l'avortement soit un choix de femme, est engagé actuellement dans une campagne nationale pour la libération de l'avortement. « Northern Ireland Abortion Campaign » au Nord et « Woman's Right to choose » au Sud.

Les femmes de l'IRA se dérobent volontiers à l'explication de leur statut d'infériorité et s'en réfèrent au choix, au demeurant compréhensible, de la priorité du moment : la lutte pour l'indépendance nationale. Okay ! Mais personne ne peut infirmer la conviction qu'elles sont, en tant que femmes, sacrifiées à la lutte contre les Britanniques, que les héroïnes de la cause républicaine ont perdu leur identité féminine pour assurer un rôle de mâle auprès des militants-hommes. Rien de spécifiquement féminin ne s'est imposé de façon autonome quant à la gestion phalocratique de la société irlandaise. Une fois éliminée cette priorité politique pure et dure, qui permet maintenant à ces femmes d'atteindre des positions d'égalité avec les hommes grâce aux circonstances et seulement contre l'occupant, le chemin restera pour elles tout à fait épique.

**Belfast anarchist Collective**  
Noël et Marie Murray, il y a quelques années au centre d'une campagne internationale pour les arracher à la potence en Irlande du Sud, purgent maintenant une condamnation à perpétuité entre un certain isolement et des conditions de détention objectivement dures, aggravées par l'impossibilité de se rencontrer plus d'une fois par mois, sous les yeux des gardiens, et pour une trop courte durée. La Cour européenne des droits de l'Homme a été saisie de l'affaire, mais elle n'a pas encore rendu son jugement. Marie se trouve actuellement à la prison de Limerick où, selon les dernières nouvelles, elle serait seule. Noël, de son côté, est détenu à la section de détention militaire de Curragh, la seule prison en Europe qui soit administrée par un personnel militaire. Même le rapport de la commission d'enquête auprès du système pénal irlandais (dont le président est Sean Mac Bride, Prix Nobel de la Paix), qui a été rendu public au mois de novembre 80, demande dans ses conclusions définitives la fermeture de la prison de Curragh en République d'Irlande.

D'un de ces comités de soutien aux Murray naît le Belfast anarchist Collective (BAC), le Collectif anarchiste de Belfast, une bonne dizaine de camarades qui vivent plus ou moins communautairement et qui assurent une présence anarchiste à Belfast depuis plus de trois ans. Ils priviligent, et on peut le comprendre, l'action de masse et le travail de propagande des idées anti-autoritaires, dans la mesure où un discours anarchiste spécifique, à la lumière des priorités politiques générales, c'est-à-dire le retrait des troupes britanniques, paraît un peu en avance sur l'Irlande actuelle. Ils ont ouvert une librairie plutôt bien fournie dans une zone centrale de la capitale et, faut-il le dire, sont devenus un important pôle

de regroupement pour tous ceux qui, à Belfast et en Irlande, savent que la lutte contre les Anglais n'est pas suffisante pour modifier profondément les choses, si elle demeure détachée d'un processus de libération de la tutelle de l'Eglise et des autorités même nationales.

Précieuse, la présence du BAC, pour deux détenus, républicains déjà, qui se déclarent aujourd'hui libertaires. On va au « Just Books » pour se rencontrer, boire un café et aussi pour manger. Le collectif dispose d'une série d'enregistrements vidéo sur l'ensemble de la répression et des luttes en Irlande du Nord. Une offre lui permet de publier des pamphlets et des revues. Le *From Loyalist to Anarchism*, de J.-R. White, parle du cheminement que peut faire même un loyaliste protestant jusqu'à l'anarchisme. Dans ces locaux est aussi imprimée la presse du mouvement dans son ensemble. Il y en a même un qui a proposé l'interprétation libertaire de la Bible ! La démarche protestante n'a pas abouti. Dans les locaux du collectif se réunissent également des groupes de femmes et d'anti-nucléaires. Ces derniers se sont mobilisés contre les recherches d'uranium en Ulster, présentées comme une menace multinationale. La CEE est sur la sellette, en tant que promoteur et financier des exploitations dans la zone de Donegal.

L'opération la plus précieuse, cependant, paraît la création et la sortie régulière des *Niews and Views*, informations et opinions du collectif anarchiste de Belfast : *Outta Control*. Dans douze numéros déjà parus toutes les trois ou quatre semaines, *Outta Control* est surtout un programme. Pas seulement parce qu'il se veut et se dit anarchiste, mais aussi parce qu'il représente celui qui doit être la lutte contre l'Etat, les patrons, le patriarcat, l'école, les Eglises. Un tel programme vaut bien aussi pour les Irlandais qui ne sont pas anarchistes. C'est le problème de fond de l'Irlande d'aujourd'hui, le peuple irlandais étant soumis à des contrôles en séries. Les contrôles des troupes anglaises à chaque coin de rue, les contrôles de l'Eglise, le contrôle de ceux qui se préparent à prendre dans cinq ou dix ans la place des Anglais. Ce discours vaut également pour l'IRA.

Si le retrait des troupes britanniques n'est pas pour maintenant, il n'en demeure pas moins que seul leur départ fera cesser la priorité militaire; nombre d'avatars politiques et surtout sociaux s'abatront sur les Irlandais. Pour les anarchistes, ce sera important d'être non seulement présents, mais aussi forts et organisés à cette heure-là.

P. P. GOEGAN

\* *Outta control* : Out of (any) control. Expression utilisée à Belfast et visant à manifester d'un seul coup le refus de tout contrôle et la lutte contre tout contrôle.

mai 69, pompiste et sous l'voyait co tenu de s peu plus était arré belspiesse cère, ce pé de pré Il fournis sion, il é bes avec étaient o démontra pouvait e de temps pris le dé M., une dernier, auraient de pot, l belspiesse malchanc bunal co male en avocat l complète pouvoir cat pensé blir la pro Résultat la cour o Roger Kr clusion o belspiesse diciaire e les autre diciaire ?

En fait, garder to ger a m d'un con fait pas mentaler de marg ramassat le — il monde d société e quatorze il se ret rue avec et les heu que de l petits ca tuite et reux, m ce n'est galité de on y app gine soc avec pe que d'a sa sortie lités sou vent les Chaparc dences l'issue n série à la celui de me de l'homme sa donc à 21 ans d'être de d'ère de du pom bérés d besoin c on, inn taulard

Tous les tôt ou u autre ch piess ét Alors, f comme sère des à peupl

Le g Nou Sans N'en Les



## NOTE DE LECTURE

# QHS Quartier de haute sécurité

par Roger Knobelspiess préface de Michel Foucault  
éditions Stock

DE toute évidence, l'histoire de Roger Knobelspiess n'est pas du genre banale. Le 26 mai 69, sur la route nationale 13, un pompiste était agressé par deux voyous et sous la menace d'un revolver, il se voyait contraint de leur remettre le contenu de sa sacoche, soit 800 francs. Un peu plus tard, l'un des deux hommes était arrêté et le dénonçait Roger Knobelspiess comme son complice. Incarcéré, ce dernier n'ait alors avoir tremblé de près ou de loin dans cette affaire. Il fournissait un alibi (le soir de l'agression, il était au bal de la Haie-Malherbes avec ses deux sœurs et nombreux étaient ceux qui avaient pu l'y voir) et démontrait que seule la vengeance pouvait expliquer sa dénonciation. Peu de temps auparavant, il avait en effet pris la défense de la femme de François M., une copine d'enfance, contre ce dernier. En toute logique, les choses auraient donc dû en rester là. Manque de pot, l'instruction fut bâclée et Knobelspiess resta en prison. Comble de malchance, alors qu'il relevait du tribunal correctionnel où la peine maximale encourue est de cinq ans, son avocat lui conseilla de demander l'incompétence de cette juridiction afin de pouvoir passer en Assises. Là, l'avocat pensait qu'il serait plus facile d'établir la preuve de l'innocence de Roger. Résultat des courses, le 4 mars 1973, la cour d'Assises de l'Eure condamna Roger Knobelspiess à quinze ans de réclusion criminelle. Alors, l'affaire Knobelspiess, une bavure de l'appareil judiciaire et Roger un taulard pas comme les autres, car victime d'une erreur judiciaire ? Voir !

En fait, et c'est ce qu'il convient de garder toujours présent à l'esprit, si Roger a incontestablement été victime d'un concours de circonstances, cela n'en fait pas pour autant un taulard fondamentalement différent des autres. Fils de marginaux — son père vivait en ramassant des cartons et de la ferraille — il appartenait d'entrée de jeu au monde des laissés pour compte de la société et sa vie était toute tracée. A quatorze ans, quand il quitta l'école, il se retrouva tout naturellement à la rue avec pour tout bagage les vexations et les humiliations qui n'ont pas manqué de lui prodiguer ses maîtres et ses petits camarades. L'école laïque, gratuite et obligatoire, pour un petit miséreur, mal fringué, sale et « inculte », ce n'est pas précisément le lieu de l'égalité des chances. Tout au contraire, on y apprend le poids écrasant de l'origine sociale. Roger a vécu tout cela avec peut-être un peu plus d'intensité que d'autres, et tout naturellement, à sa sortie d'usine à reproduire les inégalités sociales, il a fait ce que font souvent les pauvres gosses de son genre. Chapardages, cambriolages de résidences secondaires, vols de bagnoles, l'issue ne faisait aucun doute. De la misère à la prison, il n'y avait qu'un pas : celui de la fatalité organisée par le système de l'exploitation de l'homme par l'homme. A 18 ans, Knobelspiess ramassa donc trois ans de prison. Il en sortira à 21 ans, le 20 mai 69, soit six jours avant d'être de nouveau arrêté pour l'agression du pompiste. C'est bien connu, les libérés de fraîche date, ça a toujours besoin d'argent. Et puis, de toute façon, innocent ou coupable, chaque ex-taulard est un récidiviste en puissance !

Tous les flics vous le diront. Un peu plus tôt ou un peu plus tard, pour ça ou pour autre chose, de toute façon, Knobelspiess était voué à retourner en prison. Alors, finalement, Roger ? Un taulard comme les autres ? Un damné de la misère destiné de par son origine sociale à peupler les cages où la bourgeoisie

enferme ceux de ses esclaves qui ont le mauvais goût de montrer les dents ? Et son bouquin ? Un témoignage de plus sur l'injustice de la justice et sur l'infinie de l'institution pénitentiaire ? Il aurait pu en être ainsi ! mais ce n'est pas le cas !

Tout d'abord, Knobelspiess diffère de ses compagnons d'infortune dans la mesure où il ne se résigne pas à la fatalité de son enfermement. Depuis onze ans qu'il est en taule pour une agression qu'il n'a pas commise, il ne cesse de clamer son innocence. Un emmerdeur, donc ! Le type même de l'empecheur de tourner en rond !

Ensuite, et c'est ce qui fait l'originalité profonde de ce bouquin, l'entêtement de Roger à réclamer justice lui a valu d'être l'un des premiers à expérimenter les désormais fameux QHS. Plus que sur la prison en général, c'est donc sur une partie bien précise de l'édifice carcéral, la pire, que porte l'essentiel de son témoignage. Institué en 75, les QHS ne sont ni plus ni moins que des super-prisons à l'intérieur de la prison où, sur avis du juge d'application ou des peines et de plus en plus sur l'initiative du directeur, on parque les détenus supposés être les plus dangereux. La fonction du QHS se résume en trois mots : isoler, mater, briser. Une cage de béton de 6 mètres sur 2, doubles portes, doubles fenêtres, un enfermement de 23 heures sur 24, une heure de sortie dans une cour grillagée, des fouilles perpétuelles, une surveillance de tous les instants, un isolement sensoriel organisé scientifiquement... tout est fait pour désintégrer l'équilibre psychique de l'individu. Disons les choses clairement, le QHS relève tout simplement de l'entreprise d'extermination. Bien entendu, on réserve ce traitement de choc aux grands criminels car n'ayant plus rien à perdre, ils sont censés être prêts à tout, mais aussi et surtout, on foure en QHS tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, contestent la prison et leur état de prisonnier. Knobelspiess est l'exemple vivant de l'absurdité monstrueuse de cette logique du QHS. Innocent, il ne peut être qu'inadapté à la prison. Son obsession de tous les instants est d'obtenir la révision de son procès. Ça ne fait rien, comme il gueule contre la prison, l'administration le considère comme un mauvais détenu, un emmerdeur, un dangereux. Le délire intégral !

Bien sûr, on justifie les QHS en disant qu'ils sont la contrepartie inévitable d'une véritable réforme de la prison. Pour pouvoir être plus cool avec un certain nombre de détenus, il faut être impitoyable avec les irréductibles. Réforme, mon cul ! La seule réforme de la prison, ce sera son abolition. A une ou deux vitesses, la prison ne sera jamais autre chose qu'une cage destinée à enfermer, humilier, détruire les laissés pour compte de la société qui ont l'audace de refuser à leur manière l'esclavage salarié.

Où, il faut acheter ce livre pour bien comprendre le cas de Knobelspiess et se battre pour le sortir de l'enfer. Pour bien comprendre ce que vivent ses compains de QHS, les Debruelle, Villoquet... et tous ceux qui sont actuellement en grève de la faim, pour se battre pour qu'ils ne crévent plus à petit feu dans ces nouveaux camps de la mort que sont les QHS. Et puis, vous verrez, c'est un bouquin passionnant, écrit avec les tripes et un cœur gros comme une maison. C'est le livre d'un damné de la terre qui est devenu un écrivain. Un écrivain de la révolte, un écrivain de la révolution. Le livre d'un camarade, donc. Celui d'un frère !

Jean-Marc RAYNAUD

### LIVRES EN VENTE A PUBLICO

Le guide du citoyen face à la police, D. Langlois	30 F
Nouveau guide du militant, D. Langlois	17 F
Sans retour ni consigne, J.-F. Batellier	45 F
N'en jetez plus !, J.-F. Batellier	45 F
Les voix de Wounded Knee (un peuple résiste)	55 F

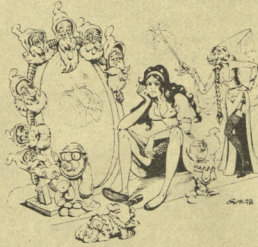
## De choses et d'autres...

A la Gaîté-Montparnasse (26 rue de la Gaîté, Paris XIV<sup>e</sup>, tél : 322.16.18). DIMITRI jongle, en excellent clown, avec tout ce qui lui tombe dans la main : sentiments, clochettes, cable tendu ou détendu, le tout avec une facilité apparente et un cœur étonnants. Une aisance et une maîtrise appelées à combler les amateurs de tous les âges.

(A 20 heures, tous les jours sauf lundis, matinée le dimanche à 17 heures, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars).

partout. « Féerie dégoûtante », Reprise de Elle voit des nains

avertit-on... et c'est vrai ! Alors ça, faut pas le rater. Dans le genre Désiroire, Blanche-Neige, le Petit Poucet et le Petit Char-



peron Rouge, littéralement péle-mêle, se prennent une claie monumentale et pas volée. Avoir tant bercé nos malléables esprits d'enfants avec leur cortège d'horreur, de cauchemars et de naïseries pernicieuses (memento le coup de Prince charmant !)... On se venge donc, et dans la marade la plus énorme. Attention ! Le Tout en alexandrins, s'il vous plaît ! On pouvait pas moins... Sans mentir, du (bon) style bande dessinée en chair et en os.



(Tous les soirs à 22 heures, sauf lundis).

A la Petite Roquette (mais non, pas la taule !, 76, rue de la Roquette, Paris XI<sup>e</sup>, tél : 805.78.51), MARIANNE SERGENT raconte la vie, avec amour, humour et précision. Une sacrée rigolote, elle aussi, qui nous parle avec autant de naturel des points noirs et des crottes de nez que de déclarations d'amour. Une revue également faite pour séduire les libertaires, qui ne sauraient désavouer son choix : vomir en beauté et finesse l'abrutissement ordinaire, l'hypocrisie et l'incompréhension communes, balayer tendrement mais fermement la mystification et les tabous. Bravo !

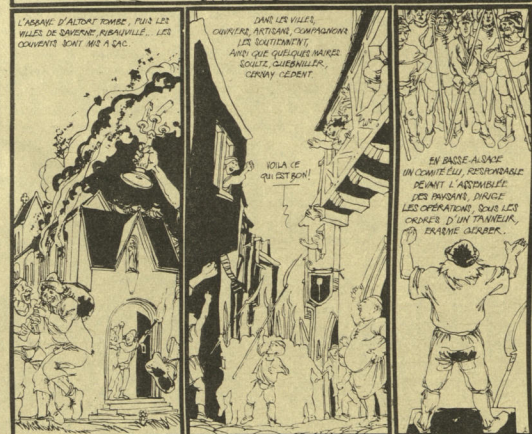
(Tous les soirs à 20 h 30, sauf dimanches et lundis).

Pour ces trois spectacles, réduction pour chaque porteur d'un Monde Libertaire.

Gérard Caramaro

## LA RÉVOLTE DES RUSTAUDS

par Epistolier et M. Trublin



Cette bande dessinée d'Epistolier-Trublin est parue dans Le Citron hallucinogène, périodique de bandes dessinées. à suivre

### « Music-hall »

## RIOU ET POUCHAIN...

... ou l'imaginaire pas triste de deux dactylos qui s'emmerdent.

Voilà encore un fameux duo, Riou est aussi grand que Pouchain est petit, à moins que ce ne soit le contraire. Je n'ai jamais été fichu de foutre un nom sur chaque tête lorsqu'ils sont deux sur scène. C'est comme Laurel et Hardy, je n'ai jamais su qui était le gros, ni qui était Charybde de Scylla, ni qui était Giscard de Destaing, ni qui était le PC de la CGT. En fait, y'en a un qui est tout blond, et l'autre tout brun, mais au niveau de l'humour, du clin d'œil, et du pied de nez, c'est bonnet blanc et caetera.

Sur scène, ils s'ingénient à nous faire rire de nos travers quotidiens. Il n'est pas bon de s'y reconnaître dans leur album-photo. Qu'on soit un dingue de la télé (Allez, France ! Les charentaises aux pieds), un parano de la bagnole (c'est moi qui ai la plus grosse !) ou un fana de la nouvelle coqueluche « communicative », le « walkman » (vous savez, le machin qui vous donne l'air d'un aviateur pris dans la danse de St Guy lorsqu'il attend le métro !)

Tout y passe, c'est du désinfectant désoyulant monté sur bande sonore. Et quelle bande sonore ! Tout est réglé au quart de décibel près. C'est la qualité du mime Debureau avec, en plus, la folie délirante de Tex Avery (Spie John, me glisse à l'oreille Frémion).

Si vous voulez savoir pourquoi on rit tant, il faut vous rendre dans ce nouveau lieu qu'est l'Espace Gaîté, en face du Théâtre de la Gaîté-Montparnasse. D'ailleurs, ce sont les mêmes gens qui s'en occupent. C'est vous dire qu'on risque de rencontrer très souvent la qualité.



Yves Riou et Philippe Pouchain (ils finiront sur l'échafaud, je vous le dis !), à 22 heures, à l'Espace Gaîté. Tous les soirs sauf lundis, à 20 h 15 le dimanche.

Réduction pour les porteurs du Monde Libertaire...

J.S.



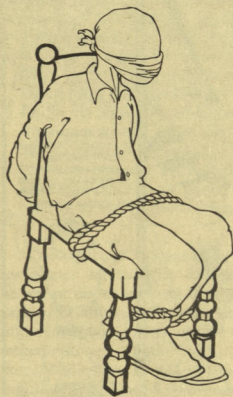
## JUSTICE

SIX TÊTES EN QUÊTE  
D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

suite de la page 1

Non, le problème des six qui attendent de savoir n'est pas que leur problème. C'est celui de l'homme du dernier recours, c'est celui des juges, du jury, de la législation, de la société, c'est notre problème à tous.

Personne mieux que Victor Hugo n'a su peindre les mouvements de l'âme de celui qui est



d'abord un inculpé avant d'être un condamné et qui crie à son avocat, qui lui prédit la prison à perpétuité, « Non, plutôt la mort ! », et qui, lorsque la sentence tombe, regarde hébété autour de lui les visages qui l'entourent, tourne les mots « condamné à mort » dans sa tête, sans pouvoir encore leur donner un sens. Avant d'écrire ce texte, j'ai relu *Le dernier jour d'un condamné*. C'est effroyable de simplicité ! Pour nous conter ces instants, le père Hugo, qui avait du cœur, a tordu le cou à l'éloquence et, derrière lui, il n'y a plus rien à dire ! L'homme qui va mourir est seul avec son désespoir, mais plus, peut-être encore, avec un espoir insensé que rien d'autre que l'amour de la vie ne justifie ! Il attend ! Le soldat sur le champ de bataille, le révolutionnaire derrière sa barricade peuvent bouger, croire que leur volonté peut mettre en balance l'irrévocable, la victime de l'assassin n'a juste que le temps de se poser une question : pour quoi ? Le condamné, lui, attend. Les autres aussi attendent, ceux qui furent ses juges, ceux qui sont son dernier recours, celui qui appuiera sur le bouton. Ils attendent l'instant de décider, de liquider cette corvée en cherchant au hasard quelques justifications préparées par des forts en thème et qui allégeront leur conscience, assureront leur sommeil, libéreront leur digestion. Parmi ceux-là, les juges de la Cour de Cassation.

Ceux-là sont du métier. Ils siègent en rouge... Non, ne croyez

pas que j'insiste pour faire une comparaison avec l'abattoir ! Ils sont les gardiens de cette législation qui sait graduer savamment les peines ! « Ceux-ci, récipiendables pour la société, ceux-là, à la casse » ! Bien sûr, les sociétés changent, les règles aussi ! Mais même lorsqu'elles sont contradictoires, elles sont toujours revêtues du même sceau de la nécessité, de la justice, de la légitimité. Lorsque je vois ces personnages qui ont jugé de façon contradictoire à travers les âges, ils me donnent envie de vomir. Et lorsque je pense qu'en leur « intérieur », ils peuvent être des gens comme vous et moi, je frémis en pensant à la transformation que l'appareil de justice peut imprimer à la nature humaine. Et le destin des six dépend d'abord de ceux-là. Six, c'est beaucoup. Naturellement, des vices de forme, ça se trouve, au besoin, ça s'invente ! Six tout de même, faisons la part du feu... j'allais écrire du rasoïr. Bien sûr, une autre juridiction d'Assises ne sera peut-être pas plus conciliante, mais c'est son affaire, n'est-ce pas ? La Cour de Cassation fera un geste, choisira ses têtes, comme à la fête du quartier on choisit ses guignols qu'on va abattre avec des boules. Ces magistrats courent des risques, et parfois, le peuple en colère a tranché quelques-unes de leurs têtes. Mais, seul le juge d'Urso, s'il n'était pas repris par son milieu, nous en parle et pourrait ajouter une page au texte de Victor Hugo. Laissons ces personnages que, pour ma part, je ne différencie pas du bourreau, encore que celui-ci nous épargne les jérémiades de justification dont ces personnages aiment à s'entourer, et passons à l'autre !

L'autre, c'est le Président. Celui-là, il est seul, hissé sur son piédestal par les flons-flons électoraux. Le pouvoir grise, mais après les délices du pouvoir, l'exercice du pouvoir, viennent les servitudes du pouvoir, et il ne peut pas y en avoir de pire que le pouvoir de gracier un condamné à mort.

Giscard est une belle âme, chacun sait ça. Il y a sept ans, il était contre la peine de mort, ça faisait bien ! Mais voilà, l'opinion publique, ça existe. Alors, au cours de son septennat, le Président a... coupé la poire en deux ! Il est vrai que sous les lambris, en tête à tête avec la mort, soupeser le poids électoral avec la décision à prendre... ça ne doit pas être drôle ! Giscard n'a peut-être pas lu *Le dernier jour d'un condamné* du père Hugo. L'homme est là qui tourne et retourne dans sa pauvre tête ce qu'il va faire, lui, Giscard.

Sa mémoire, pour savoir, fait appel à toutes ses ressources ; ce Gis-

card, il était pour..., il était contre, mais !... Et l'homme, tué par le milieu, victime de son crime, va se désagréger lentement au fil des jours en pensant... Giscard ? Il va mourir chaque jour, au matin, lorsque les premiers pas dans le couloir réveille la chiourme et relance les angoisses du prisonnier. Giscard, mon vieux, on n'a pas le droit... d'ajouter ! Le respect de l'opinion publique est un bien mince alibi pour justifier d'être le dernier à pousser une tête sous le couteau. Giscard, un homme élégant... Encore trois mois, la Cour de Cassation accordera bien trois mois de sursis à Giscard, le temps de franchir le cap des élections. Après... Après on verra !... A quoi tient la vie d'un homme tout de même !

Mais les hommes ne sont que des marionnettes broyées dans l'énorme machinerie que constitue une société et qui exige pour fonctionner que chacun soit à la place qui lui est assignée. Les juges, le Président, ils ne sont rien d'autre qu'un reflet des foules, conditionnés par le milieu. Le condamné, en dehors des spécialistes, c'est à ses pairs qu'il rend des comptes et ce sont eux qui rendront le verdict. Les foules n'ont pas changé depuis l'antiquité, elles sont ignobles. Comme autrefois au cours des jeux de cirque, elles lèvent ou abais-



sent le pouce en fonction du climat dans lequel elles baignent. Et ce climat, c'est le cadre de la société qui le suggère !

Dernièrement, on a, en composant les jurys, donné la parole au peuple, et la réaction du peuple, qui a baissé le pouce, a été une réaction à partir du milieu. Par l'évolution, le milieu est devenu un spectacle. L'information a porté le crime sur le devant de la scène avec tout le luxe de détails. Phénomène de société. Il n'y a pas plus de crimes à notre époque qu'à une autre, mais en popularisant le crime,

on a popularisé la peur, celle des petites gens en particulier, peur impuissante devant les carnages organisés, codifiés, justifiés, qui trouve son exutoire sans cette loi du talion qui satisfait l'instinct de vengeance. Ainsi est fait l'homme et, sommes-nous bien différents ? Légitime défense, proclame Romério ?

Nous sommes un certain nombre qui nous sommes battu en évoquant la légitime défense. On peut en discuter et des amis pacifistes verront ces problèmes de façon différente, mais il n'y a aucune commune mesure entre ces luttes pour la vie ou pour la dignité où chacun court sa chance, et cette lente agonie que subit le condamné, comme il n'y a aucune commune mesure entre le crime collectif justifié et le crime d'instinct où les hommes s'entre-déchirent pour l'os que les classes dirigeantes leur abandonnent.

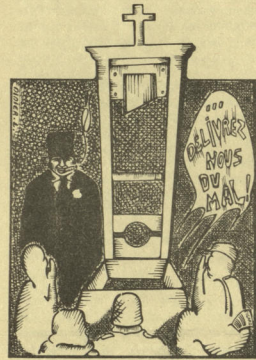
La France est le seul pays européen qui a conservé la peine de mort, avec tout son cortège infâme qui traîne le prisonnier pendant des mois, en attente d'une grâce problématique, ce qui allonge son calvaire. Pourtant, le peuple français n'est pas différent des autres peuples européens ; comme les autres, il se serait résigné à son abolition. Il n'aurait fallu à la classe politique de ce pays qu'un peu de courage. Mais, il est vrai que devant l'électeur, devant une opinion publique qu'elles contribuent à exciter, les classes politiques de ce pays sont particulièrement lâches, à l'image de ce Peyrefitte qui, comme écrivain est contre la peine de mort et, comme ministre de la Justice, emploie tous les artifices pour empêcher que la loi vienne en discussion devant le Parlement. En accord, bien entendu, avec Giscard son patron. Et c'est vrai que c'est la politiciannerie qui empêche l'abolition d'une peine que personne ne considère plus comme exemplaire, pas même ses partisans.

Six hommes attendent dans une cellule bien typée, pour qu'on ne la confonde pas avec les autres, la cellule des condamnés à mort. Peu de choses en vérité pour des clans qui se déchirent féroce pour accéder au pouvoir. Par je ne sais quel remord, la grande presse, qui avait tartiné sur ces faits divers croustillants et sur la majesté de la Justice, a attiré l'attention du public. Six, c'est beaucoup, même si à certaine époque de notre histoire, on a fait mieux. La presse y est allée de sa larme et a fait son choix. Un crime passionnel, ça sort des traditions, un homme qui n'a pas tué et dont le ministère public lui-même avait réclamé une peine à temps,

n'exagérons pas ! Les autres... oui les autres ? Alors les autres...

Après tout, si les élections sont bonnes... Si le petit nouveau répugne à plonger ses mains dans le sang pour étreindre son règne, les six, ils ont une chance, leur seule chance ! Compter sur la foule pour manifester en faveur de l'abolition de la peine de mort, vous n'y pensez pas !

La foule, elle, a bien d'autres chats à fouetter et d'abord, ce souci qui passe avant tous les



autres : voir si son candidat qui s'apprête à faire le bonheur de l'humanité aura les cinq cents signatures nécessaires pour participer au grand prix de l'Elysée !

« Et la charrette allait, allait, et les boutiques passaient, et les enseignes se succédaient, écrites, peintes, dorées, et la populace riait, trépanait dans la boue, et je me laissais aller, comme à leurs rêves ceux qui sont endormis. Tout à coup, la série de boutiques qui occupait mes yeux s'est coupée à l'angle d'une place ; le voix de la foule est devenue plus vaste, plus glapissante, plus joyeuse encore ; la charrette s'est arrêtée subitement et j'ai failli tomber sur les planches. Le prêtre m'a soutenu. Courage, a-t-il murmuré. Alors, on a porté une échelle à l'arrière de la charrette ; il m'a donné le bras, je suis descendu puis j'ai fait un pas et je n'ai pu ! Entre deux lanternes du quai, j'avais vu une chose sinistre ».

Oui, c'est un texte pris dans *Le dernier jour d'un condamné* de Victor Hugo. Naturellement, il n'y a plus de charrette, plus de public. On est humain, que diable. A propos, lorsque vous irez aux urnes pour élire le Président qui graciera ou qui ne graciera pas les six condamnés, rien ne vous empêche de glisser ce texte dans votre enveloppe. Pour voir !

Maurice JOYEUX

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.